Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière »

Numéro 4 (2002)
Images de l'enfance et de la jeunesse « irrégulières »

Bruno de Rotalier

Les *yaouleds* (enfants des rues) de Casablanca et leur participation aux émeutes de décembre 1952

Avertissement
Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.
Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.
Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique
Bruno de Rotalier, « Les *yaouleds* (enfants des rues) de Casablanca et leur participation aux émeutes de décembre 1952 », *Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière »* [En ligne], Numéro 4 | 2002, mis en ligne le 14 mai 2009, consulté le 11 octobre 2012. URL : http://rhei.revues.org/61

Éditeur : Presses universitaires de Rennes
http://rhei.revues.org
http://www.revues.org

Document accessible en ligne sur : http://rhei.revues.org/61
Ce document est le fac-similé de l'édition papier.
© PUR

Les *yaouleds* (enfants des rues) de Casablanca et leur participation aux émeutes de décembre 1952

Bruno de Rotalier (1)

Les 7 et 8 décembre 1952, Casablanca est secouée par de violentes émeutes. Les populations du bidonville dit des Carrières centrales, et notamment les jeunes, jouent un rôle déterminant dans ces événements. C'est à l'action de ces enfants et adolescents, les *yaouleds*, mais aussi à leur mode d'existence que nous nous sommes attachés ici.

Le terme *yaouled* désigne, avec certaines nuances, enfants des rues et jeunes des bidonvilles à l'époque du Protectorat. Ce mot vient de la réunion de la locution *ya*, viens, et de *ouled*, fils de, enfant. Durant l'époque coloniale, une contraction s'opère et *yaouled* est employé pour interpeller les enfants vivant dans la rue afin de leur proposer divers travaux, puis l'interjection devient un substantif utilisé pour désigner la jeune population vivant dans les rues du Maghreb.(2) Soulignons que le mot *yaouled* est relié aux fonctions, aux tâches que peuvent remplir les enfants, alors que la formule "enfants des rues" se rapporte à un lieu de vie.(3)

Cette recherche sur les *yaouleds* a pu être entreprise grâce à l'utilisation du fonds d'archives de l'Éducation surveillée au Maroc, dans lequel se trouvent environ trois cents rapports d'observation élaborés par des éducateurs européens. Ces documents ont été conservés par Jacques Selosse, directeur de l'Éducation surveillée au Maroc, puis directeur du centre de recherche de cette administration à Vaucresson. Ils sont aujourd'hui conservés à Fontainebleau.(4) On a choisi le dépouillement des rapports d'observation de quarante-six jeunes venant principalement des bidonvilles de Casablanca ou considérés comme errants et placés dans des centres de rééducation. Cet échantillon n'est donc pas représentatif de l'ensemble de la jeunesse marocaine, mais il permet d'illustrer l'histoire des jeunes défavorisés à l'époque du Protectorat.(5) Outre

(1) Doctorant, université Paris-VII.

(2) Sur les enfants des rues à Casablanca aujourd'hui, voir le dernier film de Nabil Ayouche, *Ali Zaoua, prince de la rue*, Paris-Bruxelles-Casablanca, 2000, 90 min. Nabil Ayouche, réalisateur et coauteur du scénario ; Nathalie Saugeon, coauteur du scénario ; production : Playtime, Alexis Films, Ali N'Productions ; distribution : Océan Films (Paris) ; langue arabe, sous-titré en français.

(3) Madeleine Moreau, *Parti pris, Alger 1950-1955*, (préface d'André Mandouze), Paris, à

les rapports d'observation, nous avons utilisé les fonds d'archives de la direction de l'Intérieur du Protectorat, les réflexions générales développées par des journalistes et des penseurs locaux de la colonisation sur les jeunes à Casablanca, notamment Robert Montagne, Jacques Nouvel, Jacques Selosse, ainsi que le quotidien, proche du pouvoir français, *La Vigie marocaine*. Nous avons aussi pris en compte les recherches historiques sur les émeutes au Maghreb et les recherches en sciences sociales sur la jeunesse, enfin le récit autobiographique de Mohammed Choukri, *Le pain nu*.

Ces quelques pages s'inscrivent dans le commentaire critique de l'interprétation de la crise de la jeunesse marocaine effectuée par Jacques Nouvel, en 1953, alors qu'il est secrétaire des Affaires de la Jeunesse et des Sports au Maroc :

> « Dans toutes les civilisations se pose le problème de la jeunesse. Partout se retrouvent certains traits communs : la jeunesse est, en général, non conformiste. Elle est une déception pour les adultes, elle éprouve des difficultés à faire sa place, à trouver un équilibre entre les aspirations et ses tendances et les réalités de la vie. »

Et Jacques Nouvel d'expliquer la violence des jeunes marocains au début des années 1950 par « une crise appelée à chaque génération à retrouver un équilibre dans un monde extérieur qui a évolué ».[6] Par l'étude des conditions de vie et des représentations coloniales de ces enfants et de ces jeunes défavorisés, on montrera que cette crise est non seulement une crise psychosociologique de la jeunesse, mais avant tout une protestation politique face aux inégalités du système du protectorat. Cette crise est déclenchée par des problèmes économiques, identitaires et sociaux issus du système colonial, qui aboutissent à l'engagement des *yaouleds* dans les manifestations des 7 et 8 décembre 1952 aux côtés des organisations politiques anticoloniales.

Cette étude des jeunes n'est pas limitée aux émeutes des 7 et 8 décembre 1952. Elle se propose de retracer les répercussions de la crise du système colonial au Maroc au sein de la population "indigène" ; puis de restituer l'imaginaire véhiculé par ces *yaouleds* ; d'expliquer le déroulement des émeutes des Carrières centrales, ainsi que le rôle qu'y ont tenu ces personnes. Enfin, on se demandera pourquoi, tant en France qu'au

compte d'auteur, 2000, p. 165-167.

(4) Centre des archives contemporaines de Fontainebleau, versement n° 20000111, cartons n° 51-52 (consultation soumise à dérogation).

(5) L'étude des enfants des rues est tributaire des archives de la justice des mineurs. Voir Yves Marguerat, "Les smallvi ne sont pas des gbevonvi"», *in* Hélène d'Almedia Topor, Catherine Coquery-Vidrovitch, Odile Goerg, Françoise Guittart, [dir.], *Jeunes en Afrique*, Paris, L'Harmattan, 1992, p. 133.

(6) Jacques Nouvel, "Problèmes de la jeunesse marocaine", *Maroc médical*, Casablanca, juillet 1953, p. 693-698.

Maroc, il existe un vide historiographique à propos de cette question.

Parmi les archives de l'Éducation surveillée au Maroc, il existe quatorze rapports succincts – rédigés en majorité entre 1955 et 1957 – concernant des jeunes filles "indigènes" qui ont eu des conditions d'existence proches de celles des *yaouleds*. Lors d'une autre recherche, il serait possible d'étudier l'histoire de ces jeunes filles en complétant ces sources par des documents se rapportant à la prostitution juvénile à Casablanca, thème qui ne semble pas avoir été abordé jusqu'à aujourd'hui.

La participation des jeunes aux émeutes de Casablanca ne peut être expliquée sans souligner en quoi les conditions de logement et de travail, ainsi que les problèmes identitaires de ces *yaouleds* vivant dans les rue de Casablanca influent sur leur engagements.

Être jeune dans les bidonvilles de Casablanca dans les années 1950

La génération des jeunes musulmans qui est apparue au début des années 1950 bouleverse l'équilibre social du Maroc par son implantation dans les milieux urbains.

La part des Marocains de moins de 15 ans parmi la population globale, d'après les recensements de 1931, 1947 et 1951-52, reste comprise entre 40 et 45 %.[7] Le changement des années 1945-1950 consiste dans l'implantation de ces jeunes dans les milieux urbains. Entre la fin des années 1930 et la fin de la décennie 1940, de nombreux ruraux prennent le chemin de la ville, poussés vers les milieux urbains par une crise économique qui touche l'ensemble du Maghreb et qui est aggravée par les conséquences de la seconde guerre mondiale, ainsi que par la sécheresse de 1947. De nombreux jeunes se retrouvent entraînés dans un exode rural, comme l'est Mohammed Choukri à l'âge de sept ans, lorsque sa famille s'exile en 1945. Il raconte en ces termes cette migration économique au début de son autobiographie :

> « C'était le temps de la famine dans le Rif. La sécheresse et la guerre. […] ma mère me disait […] : Tais-toi. Nous émigrerons à Tanger. Là-bas le pain est en abondance. Tu verras, tu ne pleureras plus pour avoir du pain. »

(7) Royaume du Maroc, Service central des statistiques, *Annuaire statistique du Maroc*, Casablanca, Imp. réunies, 1954, p. 22-23.

Et, quelques lignes plus loin, l'auteur ajoute : « Nous avons pris le chemin de l'exil, à pied. Sur le bord de la route, il y avait des charognes, des oiseaux noirs et des chiens. Ventres ouverts, déchirés. La pourriture. »[8]

Les situations entre le Nord et le Sud marocains ne sont pas identiques, mais des descriptions aussi pertinentes n'ont pas été trouvées concernant l'exode vers Casablanca, où les répercussions du transfert de population sont importantes. Au début des années 1950, cette ville, qui est devenue la capitale économique du Maroc, est la plus peuplée du Maghreb. Le nombre d'habitants a été multiplié par 2,6 entre 1936 et 1952, pour atteindre 682.388 habitants d'après le recensement de 1951-1952,[9] la population des moins de 19 ans représentant alors 43,8 % de la population de la ville.[10] Cette croissance du nombre de nouveaux arrivants fait éclater fréquemment les structures urbaines traditionnelles. Des zones d'habitations précaires et rudimentaires se développent entre les années 1930 et 1950, principalement dans les quartiers des Carrières centrales et des Carrières Ben M'Sick.[11] En 1951-1952, ces bidonvilles sont habités par 45.000[12] à 100.000 personnes.[13]

Les jeunes placés dans les centres de l'Éducation surveillée au Maroc viennent en grande partie de ces zones du Nord-Est de Casablanca. Certains y vivent depuis leur naissance, d'autres depuis peu, venant des environs de Casablanca ou du reste du pays.

La forte densité de personnes vivant dans ces logements pousse les jeunes marocains à vivre une partie du temps dans la rue, se divertissant, mangeant et travaillant loin du foyer familial. Un nombre consé-

(8) Mohammed Choukri, *Le pain nu. Récit autobiographique*, traduit de l'arabe par Tahar Ben Jelloun, Paris, François Maspéro, 1980, réédition Seuil, p. 11.

(9) André Adam, *Casablanca. Essai sur la transformation de la société marocaine au contact de l'Occident*, Paris, CNRS, (1968) 1972, p. 149.

(10) *Ibid.*, p. 207.

(11) Abdelmajid Ferrad, *La politique coloniale de l'habitat marocain à Casablanca, 1930-1956*, thèse d'histoire dirigée par Daniel Rivet, université Paris-I, 1988, 508 p.

(12) Robert Montagne, "Naissance du prolétariat marocain", *Cahiers de l'Afrique et de l'Asie*, Paris, éd. Peyronnet, 1952, p. 136. Études réalisées entre 1948 et 1950.

(13) Moncer Rouissi, *Population et société au Maghreb*, Tunis, Cérès, (1977) 1983, p. 96.

(14) Qui ne sont pas représentatifs de l'ensemble de la jeunesse de Casablanca.

(15) Pour respecter l'anonymat des personnes citées, on a choisi de retranscrire uniquement la 1ère lettre du nom de famille des jeunes.

(16) Rapport d'observation n° 456, non daté.

(17) Rapport d'observation n° 325, le 7 avril 1953.

(18) Mohammed Choukri, *op. cit.*, p. 77-78.

(19) Au marché Foundak Chajra, *ibid.*, p. 85.

quent de ces jeunes quittent d'ailleurs les habitations familiales pour une vie d'aventure, dormant dans certains endroits où se regroupent des jeunes de même condition. On note que près d'un jeune sur quatre – ce qui est une proportion importante – est considéré, dans les rapports utilisés,[14] comme errant.

Le passage Smica à Casablanca, où le jeune Abdelkader Ben A.[15] s'est fait arrêter par le service des Rafles est un exemple de ces lieux de couchage. Trois mois auparavant, Abdelkader s'était "fait mettre à la porte" de chez son père, dans le quartier des Carrières Ben M'Sick, parce qu'il lui avait volé de l'argent. Abdelkader a vécu pendant ces trois mois dans la rue, vendant des journaux le jour, dormant au passage Smica la nuit.[16]

D'autres jeunes s'installent aux environs de différents cafés appelés "cafés maures". Ces *yaouleds* ont quitté leur famille ou n'ont pas de famille en ville, comme le jeune Miloudi Ben A., né à Marrakech. Celui-ci a décidé de venir à Casablanca pour fuir l'ambiance du foyer parental et est devenu porteur clandestin. Il s'est fait arrêter par le service des Rafles de Casablanca, alors qu'il se trouvait près d'un cinéma.[17] Mohammed Choukri explique comment il a été amené lui aussi à dormir dans le cimetière de Tanger,[18] à la gare et dans les marchés de la ville.[19]

L'explosion urbaine et le développement des zones de bidonvilles amènent de nombreux jeunes à vivre dans la rue. Exclue en grande majorité d'une éducation ségrégationniste et élitiste,[20] la population juvénile se débrouille alors au jour le jour pour trouver de quoi se nourrir, à travers différents petits métiers.

Travail dans les rues et début du travail prolétarien

Les archives montrent que l'éducation des jeunes des quartiers Ben M'Sick et des Carrières centrales est rudimentaire. Lorsque les revenus familiaux ont permis de se passer du travail du jeune ou de l'enfant, les acquis de l'enseignement ont rarement pu aller jusqu'à la maîtrise de la lecture et de l'écriture, arabes ou françaises. L'apprentissage d'un métier dans un atelier est alors la formation la plus répandue. La question du travail se pose rapidement chez ces jeunes dont les parents, principalement ouvriers, ont un revenu faible.[21] Les *yaouleds* exercent le plus sou-

(20) D'après Abdelkebir Moutaouakil, il y aurait 7 % d'une classe d'âge scolarisée en 1950. *Délinquance juvénile et colonisation : la présentation de la délinquance juvénile dans la presse du Maroc colonial (1935-1959)*, thèse de troisième cycle, université de Paris-V, 1977.

(21) « Le Bidonville des Carrières centrales, avec 25.600 habitants et une densité de 984 à l'hectare, abrite surtout des travailleurs en usine. » Robert Montagne, "Naissance du prolétariat Marocain", *op. cit.*, p. 139.

vent leurs activités dans la rue comme marchands de journaux,[22] porteurs,[23] cireurs[24] ; ils sont aussi apprentis cordonniers, pâtissiers, mécaniciens cyclistes, tailleurs, bouchers, ou employés comme domestiques ou serveurs. Leur particularité est de changer souvent de profession : Hajat Ben M., âgé de onze ans, a exercé successivement les métiers de commissionnaire, puis d'apprenti mécanicien cycliste, de vendeur de journaux et enfin de porteur ; Abdelkader Ben A. a, quant à lui, effectué les travaux de cireur, porteur, commissionnaire et plongeur dans un café maure, à 12 ans et demi.[25] Ce manque de stabilité est dû aux autorisations obligatoires pour les métiers de porteur et de vendeur de journaux,[26] à la très faible rémunération pour d'autres travaux et aux difficultés d'ordre matériel pour suivre un apprentissage de manière complète. On retrouve plus rarement ces jeunes travaillant à l'usine.[27] Les autorités de la ville de Casablanca ont très rapidement eu la volonté de contrôler ces métiers, puisque le premier règlement général sur les métiers exercés dans la rue date d'un arrêté municipal du 20 mars 1931,[28] période où la crise économique touche la France et les zones sous influence française.

Dès 1938, Jacques Nouvel a expliqué pour la première fois le fonctionnement des métiers des rues, « issus des besoins de la ville européenne nouvelle ».[29] Décrits à partir d'une étude réalisée à Rabat, ville dont la situation est comparable à celle de Casablanca, ces petits métiers sont fortement hiérarchisés, tant entre eux qu'à l'intérieur de chacun d'eux. Vendeurs de journaux, cireurs, porteurs ou gardiens de voitures travaillent sous l'ordre d'un

(22) Rapport d'observation n° 323, concernant le jeune arrivé au centre le 23 février 1951 ; n° 310, concernant le jeune arrivé au centre le 23 janvier 1951 ; n° 673, concernant le jeune arrivé au centre le 6 mars 1953 ; n° 674, concernant le jeune arrivé au centre le 6 mars 1953 ; n° 456, non daté, et sur le séjour d'accueil de Hajat Ben M., le 6 août 1951.

(23) Rapport d'observation n° 325, le 7 avril 1953 ; n° 459, concernant le jeune arrivé le 30 novembre 1951 ; n° 303, le 4 janvier 1951 et sur le séjour d'accueil de Hajat Ben M., le 6 août 1951.

(24) Rapport d'observation n° 323, concernant le jeune arrivé au centre le 23 février 1951 ; n° 673, concernant le jeune arrivé au centre le 6 mars 1953 ; n° 674, concernant le jeune arrivé au centre le 6 mars 1953 ; n° 674, concernant le jeune arrivé au centre le 6 mars 1953.

(25) Rapport d'observation n° 459, concernant le jeune arrivé le 30 novembre 1951.

(26) Métier qui est soumis à une réglementation très stricte par le dahir du 27 avril 1914, modifié en 1946 et 1951, dont les sanctions peuvent aller jusqu'à l'emprisonnement en cas de vente sans autorisation. Voir *Maroc D.I.* n° 168, Centre des archives diplomatiques de Nantes.

(27) Rapport d'observation n° 610, concernant le jeune arrivé le 7 janvier 1953, qui travaillait dans une usine de verre ; n° 675, concernant le jeune arrivé au centre le

"caporal", qui distribue les emplacements et sert d'intermédiaire avec les autorités coloniales. Entre ces métiers, certaines tensions apparaissent. Jacques Nouvel note ainsi : « [*les cireurs*] sont d'ailleurs, en général, des garçons qui restent entre eux, frayant peu avec les Ya Ouleds de la rue et ayant facilement le sentiment de leur supériorité du fait qu'ils sont Chleuhs et cireurs. »[30]

À côté des jeunes qui exercent un de ces métiers, Jacques Nouvel observe « une foule de gosses » vivant dans la rue, sans occupation fixe, dont « certains sont mendiants traditionnels – d'une famille de mendiants ».[31] L'auteur souligne aussi que peu d'enfants des rues échappent à la mendicité. Les problèmes matériels entraînent dans certains cas des vols. Certains, comme Mustapha Ben M., se servent de la connaissance des rues et de la ville pour guider les touristes.[32]

Les *yaouleds* sont touchés directement ou indirectement par un phénomène de prolétarisation de la population qui se développe après la seconde guerre mondiale. Jacques Nouvel note en 1953, une année après la parution de l'étude de Robert Montagne intitulée *Naissance du prolétariat marocain*,[33] que les jeunes, du fait qu'ils ont grandi dans les nouveaux cadres de vie que sont les bidonvilles, « n'ont pas reçu la même éducation première [*que leurs parents*] », « n'ont pas le sentiment d'appartenir à une communauté vivante » et « sont devenus moralement des prolétaires », ou plutôt des sous-prolétaires.[34]

L'émergence d'un prolétariat a été étudiée sociologiquement en Algérie par Pierre Bourdieu, à travers l'analyse des données de l'enquête collective *Travail et travailleurs en Algérie* portant sur les catégories d'ouvriers en usine et d'ouvriers agricoles, dont les identités collectives apparaissent moins "désagrégées" que celles du *lumpenproletariat*.[35]

Problèmes identitaires : acculturation et anomie

Les *yaouleds* sont effectivement confrontés à un questionnement identitaire issu de la présence coloniale. Comment concilier une culture dite traditionnelle, celle de l'héritage familial, et une culture propre à Casablanca, capitale industrielle et économique, qui avec ses cinémas, ses voitures et ses richesses, attise les espérances, tel un eldorado marocain ?

6 mars 1953, ouvrier au four ; n° 733, concernant le jeune arrivé au centre le 10 juin 1953, qui travaillait dans une usine textile.

(28) "Lettre du contrôleur civil, chef des services municipaux de Casablanca à M. le préfet d'Alger sur la police de la voie publique, le 16 décembre 1941. Étude d'une nouvelle réglementation en cours", Archives CAOM, série Algérie, département d'Alger, 1/K/178, "*Yaouleds et prise en charge*".

(29) Jacques Nouvel, "Petits métiers indigènes", *Bulletin économique du Maroc*, vol. V, n° 22, Rabat, Société d'études économiques et statistiques, octobre 1938, p. 269-271.

(30) *Ibid.*, p. 270.

(31) *Ibid.*, p. 270.

Ainsi cet éducateur qui, narrant la vie de Mohammed Ben H.C., explique que, sitôt son temps de prison terminé, « Mohammed s'est à nouveau enfui pour rejoindre la grande ville, le Casa (*sic*) que tout garçon dans son cas veut connaître et où chacun d'eux croit pouvoir faire fortune ». Et l'auteur du rapport d'ajouter : « Nous n'ignorons pas toutes les déceptions que Casa apporte à toutes ces trop fécondes imaginations. »[36] Par le cinéma, ce rêve prend des allures réelles et attire de nombreux jeunes des bidonvilles : si Mohammed Ben A. et les jeunes qu'il fréquentait ont volé, c'est, dit-il, pour aller voir des films, des westerns.[37]

La difficulté, pour ces *yaouleds*, de se positionner dans ces circonstances est illustrée par ce passage du récit de Mohammed Choukri, alors en prison à Tanger : « Hamid s'était assis par terre les bras sur les genoux : – Assieds-toi. Tout ça arrive à cause du vin et des femmes dans un pays musulman gouverné par les chrétiens. Nous ne sommes ni des musulmans, ni des chrétiens. »[38]

Les plaisirs de la ville européenne, interdits aux jeunes des bidonvilles, sont rendus dangereux par la présence des services de la Rafle et, ajoutées à la dislocation de l'identité "traditionnelle", dont les vecteurs de transmission – famille et école coranique – sont déficients pour ces jeunes, ces interdictions amènent un vide identitaire.

En raison du travail et des conditions de vie qui les obligent à s'y installer, la rue est devenue le lieu de vie de beaucoup de jeunes des bidonvilles de Casablanca. Par petites bandes, au gré des rencontres et des quartiers fréquentés, ils se sont approprié ce lieu de vie, constamment sous la surveillance de la police, sous la menace du service des Rafles qui peut les arrêter pour vagabondage.

Les *yaouleds* de Casablanca constituent un sous-prolétariat formé par le développement économique et démographique de Casablanca durant le Protectorat, exclu des avantages de la ville. Parallèlement, les autorités coloniales développent une nouvelle représentation des jeunes urbains, qui oscille entre la vision d'une déviance vue comme de la folie et celle d'une déviance dangereuse.

(32) Rapport d'observation n° 457, le 22 mars 1953.

(33) Robert Montagne, "Naissance du prolétariat marocain", *op. cit.*

(34) Jacques Nouvel, "Problèmes de la jeunesse marocaine", *op. cit.*

(35) Pierre Bourdieu, Alain Darbel, Jean-Paul Rivet, Claude Seibel, *Travail et travailleurs en Algérie*, Paris-La Hayes, Mouton et C°, 1963, 569 p.

(36) Rapport d'observation n° 397, concernant le jeune Mohammed Ben H. C., arrivé au centre le 7 avril 1953.

(37) Rapport d'observation n° 727, concernant le jeune Mohammed Ben A.

(38) Mohammed Choukri, *op. cit.*, p. 128.

Fête à l'IPES marocain de Boulhaut. (Une certaine bonne conscience coloniale.) Fonds Brisset, collection CNFE-PJJ.

Jeune, fou ou dangereux ?

Les sources quantitatives sont muettes pour tenter de démontrer ce phénomène d'assimilation des termes jeune et fou, jeune et dangereux, mais certains textes le montrent clairement.

Ainsi, certains traits morphologiques sont utilisés au sein de rapports d'observation pour expliquer la psychologie juvénile déviante au Maroc : Bouchaïb Ben A., arrivé au centre le 1er février 1951, est décrit comme suit : « Une certaine volonté, à laquelle se joint un peu d'entêtement, dans son menton carré et son front surplombant légèrement le visage. » Et l'éducateur ajoute : « Sa bouche large, aux lèves (*sic*) épaisses à la lève inférieure avancante (*sic*) nous indique une sensualité assez forte confirmée par la largeur de la mâchoire – naiveté (*sic*) dans l'ouverture de sa bouche et tendance à la dépression dans ses yeux obliques tendant vers l'extérieur. »[39] Ce « petit portrait morpho-psychologique », comme l'éduca-

(39) Rapport d'observation n° 314.

teur désigne cette description, n'est pas fait de manière systématique, mais il est aussi utilisé pour décrire, le 23 février 1951, Mohammed Ben D., âgé d'environ douze ans lorsqu'il arrive au centre d'Aïn Sebaa, en périphérie de Casablanca. « Son visage est le reflet d'une sensualité grossière que nous retrouvons dans sa machoire (*sic*) large, charnue et arrondie et dans sa bouche large aux lèvres épaisses – sa bouche entr'ouverte, la distance de l'œil aux sourcils et ses ailes au nez nous indiquent un manque d'intelligence joint à une certaine bonté que nous retrouvons dans ses joues. » Et, pour finir, « sa lèvre supérieure saillante et son menton arrondi, ce dernier retrait est un signe de poltronnerie ».[40]

Les éducateurs cherchent à identifier des traces de folie chez les jeunes déviants en les prenant comme objets d'études « cliniques », biologiques et morphologiques. Ce genre de méthode est aussi pratiquée en métropole bien qu'elle ait tendance à disparaître. Le contexte particulier du Protectorat marocain ne peut être écarté. Le milieu des éducateurs au sein des centres d'éducation surveillée du Maroc, comme dans les départements français d'Algérie, est constitué presque exclusivement d'Européens,[41] le plus souvent incapables de comprendre les problèmes juvéniles dans le contexte marocain. Par l'action de Jacques Selosse, nommé à la direction de l'Éducation surveillée au Maroc le 1er décembre 1952, le fait que les éducateurs voient dans les jeunes délinquants des demeurés semble disparaître au profit de l'idée qu'il faut les réinsérer.

En partant de son expérience tunisienne, l'écrivain Albert Memmi stigmatise dans le regard colonial la tendance à voir l'"indigène" comme un "dégénéré", que le pouvoir colonial doit protéger :

> « Lorsque le colonisateur affirme, dans son langage, que le colonisé est un débile, il suggère par là que cette déficience appelle la protection. D'où, sans rire – je l'ai entendu souvent – la notion de protectorat. […] Lorsque le colonisateur ajoute, pour ne pas verser dans la sollicitude, que le colonisé est un arriéré pervers, aux instincts mauvais, voleur, un peu sadique, il légitime ainsi sa police et sa juste sévérité. […] Il faut bien se défendre contre les dangereuses sottises d'un irresponsable ; et aussi, souci méritoire, le défendre contre lui-même ! »[42]

Frantz Fanon, cinq ans auparavant, avait lui aussi dénoncé le regard

(40) Rapport d'observation n° 323.

(41) « J'avais été chargé de faire son inspection [*l'Éducation surveillée en Algérie*] et visité tous les établissements. Elle était au niveau du reste des institutions, de la bonne volonté mais une ignorance complète des vrais problèmes qui se posaient. Par exemple, un seul éducateur arabe. Tous les autres étaient des pieds noirs. » Lettre de Henri Michard, fondateur et directeur du Centre de formation et recherche de l'Éducation surveillée, à Jacques Bourquin, 3 juin 2000. Au Maroc, la formation des premiers éducateurs marocains a débuté très peu de temps avant 1956.

(42) Albert Memmi, *Portrait du colonisé…* précédé du *Portrait du colonisateur*, Paris, Payot, (1957) 1973, p. 110-112.

porté sur des patients d'origine nord-africaine, considérés comme incurables parce que différents dans leur nature.[43]

Lorsqu'ils ne sont pas représentés comme "débiles" ou "poltrons", les jeunes "indigènes" marocains peuvent être représentés comme dangereux.

Montrant ce point de vue, que l'on retrouve chez différents penseurs coloniaux, Robert Montagne écrit : « La nouvelle génération nous inspire légitimement de graves inquiétudes. Il n'est que de voir cette jeunesse pauvre, inoccupée, organisée en bandes pour juger des difficultés qui nous attendent. C'est elle qui forme la masse de manœuvre des émeutes de demain. »[44] La peur de la contestation des jeunes des grandes villes marocaines comme Casablanca est alors explicite.

La dualité d'une représentation jeune-fou et jeune-dangereux est illustrée par le rapport d'observation de l'éducateur chargé de décrire le comportement de Mohammed Ben A., originaire du quartier des Carrières Ben M'Sick à Casablanca. Voilà un extrait de ce rapport : « Garçon qui visiblement a déjà beaucoup traîné les rues et joué au voyou. Brave cœur, mais un peu sournois et très gavroche. » Et l'observateur de conclure : « Se méfier des apparences d'agitation et de fébrilité qui semblent plus particulièrement révéler chez ce garçon une trace de débilité et de retard intellectuel. »[45] On retrouve dans ce rapport d'observation la corrélation entre les notions de "débilité" et de "gavroche". Par ce dernier terme, s'opère un parallèle entre un jeune "indigène" marocain qui a grandi dans les années 1950 et l'enfant des rues combattant sur les barricades parisiennes au XIXème siècle.

Au moment d'écrire son autobiographie, Mohammed Choukri exprime cette même dualité de représentation jeune-fou et jeune-dangereux, lorsqu'il met en scène un orateur nationaliste, qualifié de fou par l'ami de l'auteur, juste avant les manifestations du 30 mars 1952 à Tanger : « On entendit une voix grave et forte : "Citoyens ! O Marocains ! Vous n'êtes pas sans savoir que ce jour est jour de malheur. Il y a quarante ans exactement, en 1912, le protectorat français s'est installé au Maroc et depuis nous ne sommes plus libres !" C'est Marwani, le fou. »[46]

(43) Frantz Fanon, *Peau noire, masque blanc*, Paris, Seuil, 1952, et "Le syndrome nord-africain", *Esprit*, février 1952, *cit. in* Alice Cherki, *Frantz Fanon, portrait*, Paris, Seuil, 2000, p. 31-33.

(44) Robert Montagne, *Révolution au Maroc*, Paris, éd. France empire, 1954, p. 270.

(45) Rapport d'observation n° 303, le 4 janvier 1951, p. 3.

(46) Mohammed Choukri, *op. cit.*, p. 90.

Les 7 et 8 décembre 1952 à Casablanca, des émeutes brèves, une répression meurtrière

C'est dans ces circonstances, où on note à la fois la présence de nombreux *yaouleds* à Casablanca – conséquence de l'exode rural et du développement du port voulu par les grandes compagnies coloniales – et une représentation des déviances de ces jeunes entre folie et dangerosité, que se déroulent les émeutes des 7 et 8 décembre 1952 dans le bidonville des Carrières centrales.

La situation politique marocaine à la fin de l'année 1952 est éloignée du mythe du "protectorat lyautésien". Le 30 mars 1952, lors du quarantième anniversaire du traité instaurant le Protectorat, des heurts éclatent à Tanger entre des manifestants et des forces de police. Durant l'année 1952, à Fès, à Casablanca, ainsi que dans d'autres villes marocaines, des manifestations sont violemment réprimées, alors que l'avenir du Protectorat marocain est débattu à l'ONU.

Le 6 décembre 1952, lorsque les syndicalistes des docks de Casablanca sont informés de l'assassinat du leader syndicaliste tunisien Fehrat Hached par des membres du groupe contre-terroriste de la Main rouge, ils décident d'organiser le lendemain un rassemblement pour exprimer leur solidarité. Le matin du dimanche 7 décembre, des crieurs escortés de policiers sont chargés de relayer l'interdiction de manifester et de faire grève. Dans le bidonville des Carrières centrales, des affrontements avec des habitants se produisent, puis un cortège important de manifestants se forme et se dirige vers la ville européenne. Ceux-ci sont bloqués par les forces de l'ordre et se dirigent alors vers le commissariat des Carrières centrales, symbole du pouvoir français, devant lequel se cristallisent les tensions. Parallèlement au déclenchement de combats de rue, des renforts militaires sont déployés dans le quartier pour réprimer la manifestation. Les militaires opèrent une répression sanglante tout au long de la nuit. Alors que les leaders syndicaux et politiques de Casablanca sont arrêtés le 8 décembre, une nouvelle manifestation, née du cortège funéraire des victimes de la veille, est stoppée aux abords de la ville européenne.[47]

Les rapports de police concernant les émeutes et la répression qui a

(47) Pour la description des émeutes, voir Robert Barrat, *Justice pour le Maroc*, Paris, Seuil, 1953, 286 p. ; et Plaidoirie de Me Jean-Charles Legrand, *Les émeutes des 7 et 8 décembre 1952 à Casablanca devant le tribunal militaire*, 10 au 15 août 1953, imprimeries de Briard, Les Andelys, 1953, 23 p.

(48) Une demande de dérogation a été envoyée pour consulter la totalité du carton Maroc D.I. n° 375, *Nationalisme marocain, émeutes de Casablanca, 7-8 décembre 1952*, situé au Centre des archives diplomatiques de Nantes. Ce carton est soumis à une réserve partielle.

(49) Jean-François Clément, "Les tensions urbaines au Maroc", *in* Jean-Claude Santucci, *Le Maroc actuel. Une modernisation au miroir de*

suivi n'ont pas pu être consultés.[48] Le bilan de ces combats est différent selon la position des informateurs dans le conflit. Le bilan officiel de quarante émeutiers et sept Européens tués est considéré comme largement sous-évalué par le comité France-Maroc, qui organise à Paris, le 26 janvier 1953, une réunion d'information sur les événements. L'historien Jean-François Clément donne un bilan d'une centaine de morts,[49] alors que le parti de l'Istiqlâl dresse une première liste de 269 noms de personnes disparues et une seconde de 400 personnes.[50] Robert Barrat signale, dans son ouvrage *Justice pour le Maroc*, un bilan maximum de 300 à 400 personnes tuées, 3 morts parmi les Européens et 2 Mokhazem décédés lors des affrontements du dimanche 7 décembre.[51] Des manifestations ont eu lieu aussi dans des villes de l'intérieur. Le bilan des répressions à Rabat et à Beni Mellal est évalué à 3 et 17 morts.[52]

Les *yaouleds* et les manifestations des Carrières centrales, indices et représentation d'un engagement politique

Certains indices amènent à penser que le rôle des jeunes dans ces manifestations a été important. Tout d'abord, Casablanca est un lieu de création de nombreuses associations de jeunesse proches du parti de l'indépendance, l'Istiqlâl, en particulier le scoutisme marocain et l'association créée par Ahmed Byhal faisant l'éloge du prince Moulay Hassan.[53] Ainsi, les idées nationalistes circulent fortement dans la ville. Ensuite, dans sa thèse de psychologie, Abdelkebir Moutaouakil a montré que tous les délits politiques recensés dans la presse et commis par des mineurs au Maroc se situent dans la période 1949-1955. À propos du lien entre la déviance des jeunes et la politique, il note aussi que les jeunes déracinés des bidonvilles ont participé à la Résistance marocaine et que « les enfants des Carrières centrales, Ben M'Sick, ont toujours été les premiers à sortir dans la rue, à manifester contre l'occupant ».[54] D'autre part, entre le mois d'août 1953 et le 30 novembre 1955, 1.793 agressions, 1.030 explosions, 2.812 incendies et 1.178 sabotages ont eu lieu au Maroc. Parmi les 211 personnes arrêtées et poursuivies pour terrorisme à Casablanca, 7 % ont moins de vingt ans, 21 % ont entre 20 et 25 ans, 28 % entre 26 et 30 ans. Le sociologue André Adam montre, par ces

la tradition, Paris, éd. du CNRS-IREMAM, 1992, p. 400.

(50) "Demande d'informations de M. François Charles-Roux et du général du Vigier du comité central d'Outre-Mer au directeur de l'Intérieur, 27/04/1953", Maroc D.I. n° 375, Centre des archives diplomatiques de Nantes.

(51) Robert Barrat, *op. cit.*, p. 247.

(52) *Ibid.*, p. 247.

(53) Robert Rezette, *Les partis marocains*, Paris, Armand Colin, 1955, p. 311-312.

(54) Abdelkebir Moutaouakil, *op. cit.*, p. 70-71.

Fête à l'IPES marocain de Boulhaut. Fonds Brisset, collection CNFE-PJJ.

chiffres, que « la jeunesse des terroristes n'est pas un mythe ».[55]

Au regard du plus important quotidien marocain proche des colons, *la Vigie marocaine*, la participation des *yaouleds* aux manifestations des Carrières centrales prend un caractère particulier. Dans son édition datée du 9 décembre, le journal montre la photographie d'un jeune en haillons, mise en relation avec une autre photographie sur laquelle se trouve des canifs et autres objets tranchants, présentés comme des armes, qui auraient été récupérés sur les manifestants. Le choix de la mise en page est clair : les manifestants seraient de jeunes voyous, armés de couteaux, vou-

(55) André Adam, *op. cit.*, p. 554-557.

lant assassiner des Européens. On retrouve ici la représentation du jeune comme dangereux. Par ailleurs, l'auteur de l'article mis en vis-à-vis de ces illustrations fait un rapprochement entre la forte proportion de jeunes dans les manifestations et l'impossibilité pour celles-ci d'être autre chose que des actes violents de délinquance. Il le fait en ces termes :

> « À Casablanca, on a obéi au mot d'ordre, au jour et à l'heure fixée, et il serait fort imprudent, pour les organisateurs de cette journée d'émeute, de prétendre qu'il pouvait s'agir, pour leurs troupes, d'une manifestation dictée par un quelconque sentiment de solidarité avec les syndicalistes tunisiens. Il est aisé de s'en rendre compte lorsqu'on constate qu'il a été fait appel, pour "manifester", à une pègre où se comptent de très nombreux jeunes voyous de 12 à 18 ans, sans doute incapables d'avoir une opinion personnelle, mais toujours prêts à participer à un mauvais coup, à plus forte raison lorsque les meneurs ont pu leur faire miroiter l'impunité dont ils pouvaient bénéficier, à la faveur des événements.
>
> Ces voyous, sans foi ni loi, venus de partout, et que la police avait en partie refoulés grâce à des rafles régulières et efficaces, constituent les équipes de choc des partis extrémistes. Les autres suivent le mouvement sans savoir ou bien par peur, et sont souvent les victimes des premiers, lorsque, pour maintenir l'ordre, il n'est plus possible de choisir entre les incendiaires, les assassins et les imprudents moutons. » (56)

Par la présence des *yaouleds* lors des rassemblements des 7 et 8 décembre, le journaliste tente de démontrer que ces manifestations ne sont pas politiques, mais l'expression d'une violence juvénile sauvage et incontrôlée. Il dédouane ainsi le Protectorat de sa responsabilité par rapport aux conditions de vie de ces jeunes et justifie l'intervention du service des Rafles, chargé de maîtriser de manière autoritaire ces personnes incontrôlables.

(56) "Le calme est rétabli à Casablanca", *la Vigie marocaine*, 9 décembre 1952, en "Une".

Les jeunes défavorisés, les oubliés de l'histoire

La révolte des *yaouleds* rejoint les revendications politiques des grandes organisations nationalistes lors des manifestations des 7 et 8 décembre 1952. Il est clair que les conditions de vie interviennent sur la

contestation d'une société qui exclut ces jeunes et qui les rejette à l'extérieur de la ville européenne, par le biais du service des Rafles, afin de ne pas les "voir".

Lors des manifestations des Carrières centrales, ces jeunes exclus de la société marocaine se mêlent aux organisations syndicales et politiques qui remettent en cause le pouvoir politique français. Ils ne semblent pas avoir eu leur place dans le "panthéon" de la libération politique marocaine. Peut-être parce que le problème de l'intégration sociale des jeunes urbains défavorisés a perduré après l'indépendance politique en 1956, comme en témoignent les émeutes de 1965 à Casablanca contre le pouvoir marocain.[57] Pour les historiens marocains, faire l'histoire d'une catégorie de la population, les jeunes des bidonvilles, contestataire potentielle de la politique du Maroc indépendant, prend un caractère irréaliste du temps des règnes de Mohammed V et de Hassan II.

Mounia Bennani Chraïbi, par ses recherches, a réactualisé l'objet que constituent les jeunes Marocains dans le champ des sciences sociales.[58] À travers son film *Ali Zaoua, prince de la rue*, le cinéaste Nabil Ayouch montre la réalité sociale des enfants des rues sous la forme du conte et contribue lui aussi à rendre visible cette catégorie de population que l'on a longtemps ignorée.

En France, l'action des jeunes au Maroc, tout comme celle des *yaouleds* tunisiens lors des manifestations de janvier 1952 et des *yaouleds* algériens lors de la "bataille d'Alger" de 1957, n'a pas fait l'objet d'études, victime d'un passé qui, longtemps, « n'est pas passé ».[59]

(57) "Les émeutes de Casablanca et la situation au Maroc" (anonyme), *Annuaire de l'Afrique du Nord, Aix-en-Provence*, IREMAM, 1966, p. 15-18. Une analyse des représentations des jeunes défavorisés lors de ces événements serait intéressante.

(58) Mounia Bennani Chraïbi, *Les représentations du monde des jeunes marocains*, thèse de lettres option sciences politiques, Institut d'études politiques, dirigée par Remy Leveau, 1993, 575 p. ; Mounia Bennani Chraïbi, *Soumis et rebelles*, Paris, éd. du CNRS, 1995, 335 p.

(59) Voir Claude Liauzu, "Décolonisation, guerres de mémoires et histoire", *in Annuaire de l'Afrique du Nord*, Aix-en-Provence, IREMAM, 1999, p. 25-45.